



---

Investissement de 2,1 M \$

**Le Pavillon de l'Assuétude inaugure son nouveau  
centre de traitement des dépendances à Shawinigan**

---

Shawinigan, le 27 novembre 2017 – C'est aujourd'hui que les membres du conseil d'administration et de la direction du Pavillon de l'Assuétude ont inauguré, en présence du député de St-Maurice, monsieur Pierre Giguère, et du conseiller du district des Montagnes de la Ville de Shawinigan, monsieur Claude Grenier, les nouveaux locaux situés au 3383, rue Garnier à Shawinigan.

Le projet ayant nécessité des investissements de 2,1 millions \$ a permis l'acquisition de l'ancienne Auberge Escapades et la réalisation d'importants travaux afin d'aménager les nouveaux locaux du centre de traitement des dépendances. Installé depuis 2009 dans l'ancien presbytère Saint-Marc, le point de services shawiniganais du Pavillon de l'Assuétude ne répondait plus aux besoins de l'organisme.

*« La demande pour nos services étant grandissante, il fallait se doter d'infrastructure adéquate. Par cet investissement, nous améliorons significativement la qualité des services que nous offrons en plus de nous donner les moyens d'optimiser les ressources dont nous disposons. Notre équipe et nos administrateurs ont travaillé pendant deux ans avec nos différents partenaires afin de réaliser cet important projet et aujourd'hui nous sommes très heureux de pouvoir offrir un environnement confortable et convivial et ce, dans nos deux points de services »,* explique monsieur Alexandre Ratté, directeur général du Pavillon de l'Assuétude.

Le Pavillon de l'Assuétude est un centre de traitement des dépendances tels que les drogues et l'alcool, qui est certifié et financé par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CIUSSS-MSQ). Les nouveaux locaux permettent d'accueillir un maximum de 44 personnes pour un traitement avec hébergement. L'établissement se distingue notamment par un service d'accueil et d'évaluation rapide (délai de 24 h lorsqu'il y a des places disponibles) et par un taux de complétion des programmes de près de 50 %, ce qui est parmi les plus élevés dans la région.

*« Pour nous, la personne, peu importe sa condition, son passé ou ses problématiques, est au cœur de nos préoccupations. Il arrive que des personnes aient eu des parcours de vie les ayant conduits à prendre de mauvaises décisions et à développer des habitudes de consommation problématique. Notre rôle est de les aider et les accompagner afin qu'elles puissent régler leur problématique de consommation. On réussit à bien le faire grâce à notre équipe compétente, dévouée et grâce au soutien de nos nombreux partenaires »,* ajoute M. Ratté.

Le projet a bénéficié du financement de différents partenaires dont : *Desjardins Entreprises*, la *Fiducie du Chantier de l'Économie sociale*, le *Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)* et le gouvernement du Québec, par son mandataire *Investissement Québec*.

### **DES INVESTISSEMENTS AU CENTRE-DU-QUÉBEC ÉGALEMENT**

Les promoteurs ont, un peu plus tôt en journée, souligné la réouverture du point de services de l'organisme, situé à Saint-Guillaume, sur la rive-sud. Le point de services a bénéficié d'une importante cure de rajeunissement au cours des derniers mois alors qu'un investissement de 1,1 M \$ y a été réalisé. L'établissement permet dorénavant d'accueillir 44 personnes afin qu'elles puissent participer à un programme de traitement dans le but de vaincre leur problématique de dépendance.

### **À PROPOS DU PAVILLON DE L'ASSUÉTUDE** (source : [www.pavillondelassuetude.ca](http://www.pavillondelassuetude.ca))

Le *Pavillon de l'Assuétude* offre de l'aide et du soutien aux personnes âgées de 18 ans et plus vivant une assuétude telle que la toxicomanie et/ou l'alcoolisme. Les deux points de services, situés à Shawinigan et à Saint-Guillaume, accueillent en moyenne 500 personnes par année. Le traitement des dépendances en hébergement est la principale activité d'aide et de soutien de l'organisme. En plus de permettre aux clients d'acquiescer une période d'abstinence, les objectifs généraux du programme sont d'amener les clients à développer des nouvelles compétences et de saines habitudes de vie. De façon plus spécifique, les clients peuvent apprendre à gérer leurs pensées, leurs émotions et leurs comportements liés au passé et au présent. Ils cheminent dans l'atteinte de ces objectifs à travers les activités thématiques, les activités de groupe, la structure, les règles de vie ainsi que par les relations établies et les situations vécues avec les autres clients et les intervenants.

**Source :**

Alexandre Ratté, directeur général  
Pavillon de l'Assuétude

**Information et gestion des entrevues :**

Steve Renaud  
*BEAUDOIN relations publiques*  
Bur : 819 840-2829, poste 302  
Cell : 819 698-3837  
[steve@beaudoinrp.com](mailto:steve@beaudoinrp.com)